Envoyé en préfecture le 30/01/2026
Reçu en préfecture le 30/01/2026
Publié le
ID : 022-200067981-20260120-DELBU2026_01_06-DE

# Délibération

**GUINGAMP-PAIMPOL AGGLOMÉRATION**

**DÉLIBÉRATION BUREAU COMMUNAUTAIRE**
**SÉANCE du mardi 20 janvier 2026**

L'an deux mille vingt-six, le mardi 20 janvier, le Bureau communautaire de Guingamp-Paimpol Agglomération dûment convoqué, par M. Vincent LE MEAUX Président, s'est assemblé, à 10h00, salle Le Trieux « Georges Rumen » siège de l'Agglomération à Guingamp sous la présidence de M. Vincent LE MEAUX.

**Étaient présents :**
LE MEAUX Vincent ; GUILLOU Claudine ; LE GOFF Philippe ; CONNAN Josette ; GUILLOU Rémy ; LE GAOUYAT Samuel ; LOZAC'H Claude ; LE BARS Yannick ; PARISCOAT Dominique ; GIUNTINI Jean-Pierre ; BILLAUX Béatrice ; CONNAN Guy ; DOYEN Virginie ; ECHEVEST Yannick ; JOBIC Cyril ; LE GOFF Yannick ; LINTANF Joseph ; SCOLAN Marie-Thérèse.

**Absents excusés** : LE MOIGNE Yvon ; PUILLANDRE Elisabeth ; CLEC'H Vincent ; PRIGENT Christian ; VIBERT Richard ; CHAPPÉ Fanny ; RANNOU Hervé.

❖ ❖ ❖ ❖

**DELBU2026-01-06**
**Eau et assainissement : Établissement de la convention d'autorisation de déversement dans le réseau de collecte du système d'assainissement de Grâces/ZI pour l'industriel CRUSTARMOR**

**Vu** les délibérations DEL2020-07-235 du 16 juillet 2020 et DEL2024-11-234 du 26 novembre 2024 portant délégation d'attribution du Conseil d'agglomération au Bureau communautaire ;

**Vu** l'article L 1331-10 du Code de la Santé Publique ;

**Considérant** la nécessité d'autoriser l'entreprise CRUSTARMOR à déverser ses effluents industriels dans le système d'assainissement de GRACES/ZI ;

Entendu l'exposé de Monsieur Le Président, après en avoir délibéré à l'unanimité, le Bureau communautaire :

- Autorise l'entreprise à déverser ses effluents selon les conditions fixées par convention.
- Autorise le Président ou son représentant à signer la convention avec l'entreprise et tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

**Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.**
**Pour copie conforme,**
**Le Président,**
**Vincent LE MEAUX**

Guingamp-Paimpol Agglomération